

International Civil Aviation Organization Organisation de l'aviation civile internationale Organización de Aviación Civil Internacional Международная организация гражданской авиации منظمة الطيران المدني الدولي

国际民用航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf: AFI Plan/0042

le 30 janvier 2015

Objet:

Cours de formation dans le cadre du Plan AFI en 2015

Action requise:

Soumettre votre candidature avant la date limite aux centres de formation

agréés par l'OACI

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de me référer à la nouvelle politique de formation de l'OACI Réf : EB 2013/54 qui est entrée en vigueur le 1 janvier 2014 (disponible à l'adresse suivante: http://www.icao.int/Training/TrainairPlus/Documents/EB-

TRAINING%20POLICY%20COMPLETE.PDF) en vertu de laquelle la plupart des cours de formation auront uniquement lieu dans des centres de formation GSI agréés par l'OACI ou TRAINAIR PLUS.

À cet égard je tiens à vous informer que l'OACI, dans le cadre du Plan régional complet pour la mise en œuvre de la sécurité de l'aviation en Afrique (Plan AFI), coordonne la planification de différents cours qui auront lieu en 2015.

Veuillez trouver ci-joint le calendrier des cours de formation dans le cadre du Plan AFI pour votre information et action nécessaire. La liste sera régulièrement mise à jour et publiée sur le site web du Plan AFI. Pour plus de détails en ce qui concerne les prérequis, les modalités d'inscription, les frais administratifs et de formation, les candidats potentiels doivent, par l'intermédiaire de leurs États contacter directement les centres de formation GSI agréés par l'OACI, à l'aide des coordonnées indiquées sur le calendrier des cours. Ledit calendrier est également disponible sur la page web du Plan AFI, à savoir http://www.icao.int/ESAF/Pages/meetings.aspx.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma très haute considération.

Prosper Zo'o Minto'o Directeur Régional p.i.

Pièce jointe: Calendrier des cours de formation de l'OACI dans le cadre du Plan AFI pour 2015